



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA CORRÈZE

Annexe 4 1/2

ORIGINAL A RETOURNER IMPÉRATIVEMENT A:

**PRÉFECTURE DE LA CORRÈZE
DRCL 3
1, Rue Souham BP 250
19012 TULLE CEDEX**

**INSTALLATIONS CLASSEES
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Le maire de Viam certifie que l'avis informant le public de la réalisation d'une enquête publique sur le projet porté par la société CARON INGEN'R BUGEAT VIAM relatif à la création d'une unité de fabrication de pellets torréfiés (demande d'autorisation au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement et demande de permis de construire) sur la zone bois Bugeat Viam, sur le territoire de la commune de Viam, a été affiché à la mairie conformément aux prescriptions figurant dans l'arrêté d'enquête publique, à savoir :

Du : 30/10/2017

Au : 15/12/2017 inclus.

Fait à : Viam

Le : 15 décembre 2017

Le maire,



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA CORRÈZE

**ORIGINAL A RETOURNER IMPÉRATIVEMENT
A L'ISSUE DE L'ENQUÊTE A:**

**PRÉFECTURE DE LA CORRÈZE
DRCL 3
1, Rue Souham BP 250
19012 TULLE CEDEX**

**INSTALLATIONS CLASSEES
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Le maire de Bugeat certifie que l'avis informant le public de la réalisation d'une enquête publique sur le projet porté par la société CARBON INGEN'R BUGEAT VIAM relatif à la création d'une unité de fabrication de pellets torréfiés (demande d'autorisation au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement et demande de permis de construire) sur la zone bois Bugeat Viam, sur le territoire de la commune de Viam, a été affiché à la mairie conformément aux prescriptions figurant dans l'arrêté d'enquête publique, à savoir :

Du : 30 octobre 2017

Au : 15 Décembre 2017 inclus.

Fait à : BUGEAT
Le : 18.12.2017

P. FOURNET